

Anniversaire des Nations Unies

ALLOCUTION DU PREMIER MINISTRE M. JOHN G. DIEFENBAKER

À L'OCCASION DE LA JOURNÉE DES NATIONS UNIES, LE 24 OCTOBRE

IL Y A quatorze ans aujourd'hui, la Charte des Nations Unies entrait en vigueur et une nouvelle organisation mondiale était créée. Je suis sûr d'exprimer les sentiments de tous les Canadiens en réaffirmant à cette occasion l'appui total du Canada aux Nations Unies, qui en si peu de temps ont acquis un tel prestige et une telle influence dans les affaires mondiales.

En 1945, cinquante et un gouvernements signèrent la Charte. Quatre-vingt-deux pays prennent part à la session de l'Assemblée générale qui a lieu actuellement à New-York. Voilà une preuve que de nouveaux pays paraissent sur la scène mondiale et qu'ils sont disposés à accorder leur confiance à l'organisation mondiale. Le Canada voit un progrès encourageant dans le fait que, dès les premières mesures de leur politique étrangère, les nations qui accèdent à l'indépendance cherchent, comme beaucoup l'ont fait jusqu'ici, à se faire admettre aux Nations Unies.

Railleurs et sceptiques se plaignent de la futilité des débats des Nations Unies. Trop souvent, il est vrai, l'organisation a été exploitée à des fins indignes pour la propagande de la guerre froide et la cause d'un nationalisme extrémiste. Même si ces critiques sont encore motivées, il reste que les Nations Unies valent ce que valent leurs membres. En cette Journée des Nations Unies, nous ferions bien de songer que cet organisme sera utile dans la mesure où ses membres auront un sens aigu de leur responsabilité.

Les réussites n'ont pas toujours été évidentes ou sensationnelles. Mais comment s'en étonner? En effet songeons que les pays qui vivent près les uns des autres et en étroite alliance constatent souvent que des traditions et des buts identiques ne garantissent pas une solution immédiate de problèmes communs. C'est sur les Nations Unies et leurs institutions spécialisées que nous comptons pour harmoniser le jeu des intérêts entre nations de croyances, d'idéologies et de tendances diverses, et pour les convaincre de régler leurs différends de façon pacifique.

Dans le courant de l'année écoulée, le Canada a poursuivi ses efforts vers les buts visés par les Nations Unies. Notre pays a prouvé qu'il avait conscience de ses obligations internationales en s'acquittant, au sein du Conseil de sécurité, d'un second mandat expirant le 31 décembre cette année.

Les Canadiens continuent de fournir d'importants effectifs et services à la Force expéditionnaire des Nations Unies, qui aide, au maintien de la stabilité le long de la frontière séparant Israël et la République Arabe Unie.